

N°5 CR CD 27/11/2025

Comité Directeur LAURACO

jeudi 27 novembre – 19h-23h

Présentiel

Présents : Laurent Dechavanne, Jean-Claude Ragache, Evelyne Camarroque, Gaëlle Chevalier, Bernard Dahy, Sébastien Rora, François Gintzburger

Excusés : Pierrick Merino, Lucas Toulier-Ancian

1) Calendriers

Coupe de ligue 2025 - occasion pour remise des prix du classement général

Récompenses remises au Drôme Village Tour pour les jeunes et à l'AG pour les clubs

Laurent s'occupe de trouver des lots et récompenses.

Calendrier CDL 2026 - point d'avancement

Reste un problème de superposition entre les courses début avril CF OVTT et CL pédestre. Malgré les échanges et tentatives de conciliation par Pierrick et Laurent, celle-ci n'a pas pu aboutir. Les orienteurs choisiront.

La proposition de faire l'appel à candidature pour le calendrier N+1 en 2 temps n'a pas eu d'objection en réunion de présidents de comité ; un premier appel au 15 juin pour ceux qui sont prêts et un deuxième appel au 15 septembre avec les dates restantes.

Formations 2026 - point d'avancement.

Toutes les formations proposées cette année 2025 ont été complétées. Pour avoir un calendrier plus étoffé sur 2026 il manque des formateurs. La proposition de mobiliser les professionnels des structures (ligue et CD) faite au cours de la réunion des présidents de CD mérite de s'y intéresser.

Au niveau de la ligue Jean-Claude précise que David Barranger assure la formation cartographie sur deux week end (+ le temps de préparation avec le co animateur – un cartographe professionnel) et que Laure Carra serait prête à animer une formation animateur si besoin et si la dynamique auprès des CD s'oppose.

Pour rappel Valérie Octobre (CDC07) avait validé cette idée en mettant à disposition le salarié dans le cadre de ses prérogatives (formateur d'animateurs) si les autres comités départementaux jouent le jeu..

Questionnaire à envoyer aux formateurs pour comprendre où se situent les freins pour qu'ils s'engagent dans la formation et aux présidents des comités départementaux qui ont un salarié (Loire –Rhône)

2) Emploi fléché GLP

Laurent présente les travaux réalisés avec Isia Basset sur les missions possibles à réaliser avec le GLP et les couts indus (200€/jour)

Jean-Claude, Bernard et François regrettent que les responsables du GLP au sein du comité directeur n'aient pas été conviés à ces discussions.

Laurent rencontrera les responsables du GLP lors de la prochaine réunion de la commission du 11/12/25.

Après discussion : il serait intéressant que sa première intervention soit lors du DVT pour un perfectionnement en sprint.

Le problème pour l'organisation des stages et week-end reste la logistique.

François va faire un compte rendu de ces échanges aux membres de la commission.

Concernant le GLP, Bernard fait remonter des coûts importants :

- le devis élevé de l'hébergement signé 40€/par nuit et par personne pour le stage début janvier.
- les demandes de remboursement de frais à l'indemnité kilométrique pour les minibus 'Région' des CDCO et clubs.
- la demande de prise en charge des cartes pour le GLP O'VTT de cet été à 4€/carte .

3) Demande de stage d'un étudiant L3 en STAPS. Mars - Mai 2025

Jean-Claude a pris contact avec cet étudiant. Le sujet de stage proposé semble difficile, de plus la période souhaitée n'est pas propice à un encadrement pertinent (Festival O'bivwak)

Le comité directeur décide de ne pas donner suite à cette demande. Jean-Claude l'informe.

4) Relations CDCO01 et CDCO38

Ligue – CDCO01

Jean Claude rappelle que la ligue a reçu une commande de la montagne de l'Ain (recouvrant cinq intercommunalités, organisme rattaché au Conseil Départemental) pour un audit à la fois sur les équipements permanents C.O existants et le potentiel de ce territoire en la matière, notamment pour des parcours découverte patrimoniale, dans un objectif de diversification touristique.

La Ligue a jugé utile de répondre à cette sollicitation à la fois pour des raisons financières mais aussi pour tester sa crédibilité en matière de savoir faire et d'évaluation des potentiels des territoires pour infléchir, accueillir, cibler des équipements permanents de C.O correspondants aux besoins des collectivités locales et de leurs publics.

La Ligue a produit une propositions d'intervention et un devis. Elle attendait le retour qualitatif de la Montagne de l'Ain pour informer l'ensemble des partenaires de la C.O pouvant être concernés par cet audi.

Après différents échanges Jean Claude explique que le CDCO 01 a pris l'initiative de bloquer ce processus en intervenant auprès du département sans plus de justifications.

Cette décision a, entre autre, une incidence non négligeable sur le carnet de commande Ligue 2026, mais le Comité Directeur de la Ligue souhaite qu'une médiation avec le CDCO 01 soit engagée.

Laurent appellera le président du CDCO01 pour comprendre les raisons de cette décision.

Ligue – CDCO38

Laurent informe que le CDCO 38 l'a contacté pour avoir les informations du rayonnement des ELO en Isère (nombre, finances, temps de travail) sans contexte ni objectifs derrière cette question.

Jean-Claude, outre la question éthique sous jacente que cette demande pose, souligne d'une part que les commandes d'ELO concernant l'Isère sont en baisse drastique depuis 3 ans, le territoire isérois étant déjà bien couvert par ce type d'équipement et d'autre part que le Conseil Départemental a fait savoir à la Ligue (son interlocuteur en la matière) son souci de diminuer le rythme des investissements dans ce domaine.

Il rappelle également qu'à l'image des autres départements, la Ligue s'est engagée par convention à, autant que faire se peut, faire bénéficier les structures locales (CD et/ou clubs) des actions entreprises par la Ligue sur leur territoire via la sous traite de contrôle d'un certain nombre d'ELO.

Le comité valide le fait d'en savoir plus sur les objectifs de cette demande avant de se prononcer officiellement.

5) Raid 2026 – Oyonnax / Montagne de l'Ain

Bernard fait part des points d'avancement du raid : La rencontre avec le responsable des sports d'Oyonnax est positive, Un financement est possible à hauteur de 3000€ sur 2025 et 3000€ sur 2026

La communauté de commune HBA apporte une aide à hauteur de 3000€.

Les zones de départ et d'arrivée sont définies. Les espaces pour l'accueil/parking sont trouvés. Le bivouac est trouvé.

La cartographie est définie et sera réalisée par Corentin Roux et une personne du CDCO01. Une partie de la carte sera au 1/10000

Le traceur sera Laurent Astrade.

L'hébergement des bénévoles sera au Lycée Arbez Carme

Le traiteur pour les concurrents et bénévoles est retenu.

6) Salariés

Bernard demande que l'on valide :

- L'augmentation du taux horaire de Laure CARRA à 17.25€/heure à partir du 1^{er} janvier 2026 qui représente un coût de 4000€ annuellement. Cette charge sera prise sur les missions habituelles de Laure (0.5 ETP sur Raid et 0.5 ETP sur équipement)

Le fiche de poste est en cours de modification. Jean Claude explique que la fiche de poste date et n'a pas été remise à jour au fur et à mesure, c'est donc l'occasion de reprendre ce document.

Le comité valide cette augmentation.

7) Relations avec la Région

Certaines sollicitations de la région n'ont pas eu de réponses notamment pour les mises à l'honneur

Proposition de Bernard et Jean-Claude à Laurent de déléguer s'il n'a pas le temps.